

CAPD

PE & Instits des Hautes-Pyrénées

Elections Professionnelles

Carrières : je vote FO

En votant **FO**, syndicat non signataire du protocole PPCR, vous exigerez :

- l'abandon de l'évaluation PPCR (rendez-vous de carrière, accompagnement...)
- un pourcentage de promus à la hors-classe au moins égal à celui du 2nd degré (17%)
- la possibilité d'évolution à la hausse des appréciations des inspecteurs d'académie
- un barème basé essentiellement sur l'ancienneté générale de service !

Rythmes scolaires : je vote FO

Aujourd'hui, grâce notamment à l'action du SNUDI-FO, 85% des communes ont retrouvé la semaine de 4 jours. Pour autant, tout n'est pas réglé !

En votant FO, vous direz **NON** aux rythmes à la carte en fonction des municipalités, à l'ingérence des mairies dans le fonctionnement de l'école, à l'occupation des salles de classe par le périscolaire, à la confusion scolaire/périscolaire...

En votant FO, vous direz pas touche aux congés !

Postes : je vote FO

Alors que le ministère présente dans sa communication les « bienfaits » des CP et CE1 dédoublés en éducation prioritaire, la réalité est tout autre pour l'écrasante majorité des autres classes. Faute de postes, les effectifs augmentent d'année en année, les remplaçants et les enseignants spécialisés, notamment du RASED, manquent. Le recours au contractuel en CDD se multiplie.

En votant FO, vous demanderez des postes statutaires pour faire baisser les effectifs par classe !

Du 29 novembre
au 6 décembre 2018

VOTEZ

Pour vos représentants
FORCE OUVRIERE

CAPD

CTA

CAPN

CTMEN



Vos candidats **FO** à la CAPD des Hautes-Pyrénées

Classe Normale :

- 1- Gaël LE MAB, adjoint, école élém. Castelnau-Magnoac
- 2- Christelle BRANDAN, directrice, école prim. Lescurry
- 3- Aurélie RIVault, adjointe, école élém. Tournay
- 4- Olivier PHILIPPE, adjoint, école prim. Le Guérissa Lannemezan
- 5- Lucie LAMBERT, adjointe, école mat. Bordères-sur-l'Echez
- 6- Céline JOMIER, directrice, école prim. Bordes

VOTEZ



!

Enseignement spécialisé : je vote FO

FO dénonce les conséquences dramatiques de l'inclusion scolaire systématique tant pour les conditions de travail des enseignants que pour les conditions d'apprentissage des élèves. FO revendique le maintien des postes et structures spécialisées et adaptées

En votant FO, vous revendiquerez le respect de toutes les notifications MDPH la création de places en établissements sociaux, médicaux sociaux ou d'enseignement adapté (ITEP, IME, EREA...) à hauteur des besoins !

Temps de travail : je vote FO

Pour le respect de nos obligations de travail : le travail gratuit, ça suffit !

Dans les écoles, sous des formes diverses, se multiplient les réunions à n'en plus finir (animation pédagogique, évaluation nationale, conseil école/colège...)

En votant FO, vous exigerez le strict respect de nos obligations de service !

Médecine de prévention : je vote FO

Depuis des années, FO n'a cessé d'intervenir auprès des ministres, recteurs et inspecteurs d'académie, sur la situation désastreuse de la médecine de prévention pour les enseignants, qui en sont privés.

En votant FO vous voterez pour exiger le recrutement immédiat de médecins de prévention, pour l'application du droit à la visite médicale pour tous.

Mutations, mouvement : je vote FO

Respect du droit à mutation :

- Pour les mutations interdépartementales qui deviennent une exception;
- Pour les mutations intradépartementales menacées par le projet de suppression du second mouvement et des affectations à titre provisoire.

Retraites, salaires, statuts : je vote FO

En votant FO, vous voterez pour une organisation syndicale qui :

- **S'oppose à tout régime de retraite universelle par point** et exige le maintien du code des pensions qui garantit une retraite calculée sur la base de 75% du traitement des 6 derniers mois !
- **Exige une augmentation de la valeur du point d'indice** de 16% pour compenser la baisse du pouvoir d'achat depuis l'an 2000 !
- **Défend le statut de fonctionnaire d'état et le rôle des CAPD et CAPN** aujourd'hui menacé.

Direction d'école : je vote FO

- Non à la suppression-fusion des écoles maternelles et élémentaires et à leur regroupement forcé dans des établissements. Non au « néo-directeur » supérieur hiérarchique recruté en dehors du corps des PE.
- **En votant FO vous exigerez le maintien d'un directeur par école, l'augmentation des décharges et une aide administrative pour toutes les écoles.**

Des élus FO en CAPD, c'est :

- + **d'égalité** : nous veillons à l'égalité de traitement de tous les agents en contrôlant les opérations du mouvement, des promotions, des temps partiels...
- + **de transparence** : nous rendons compte de chaque CAPD à l'ensemble des enseignants et des écoles
- + **de services** : nous informons les collègues promouvables qui le souhaitent : contrôle du barème et information sur le résultat dès la fin de la CAPD, organisation de réunions d'infos sur le mouvement (et mise à disposition des documents en ligne)